

# *L'écho Marcellinois*

*Joyeuses  
Fêtes*



*Bulletin municipal n°02*

*Décembre 2020*

*Élaboré par :*

*Mmes BARNOUIN Karina et POYOL Julie  
et Messieurs MORALES David et MARCHWACKI Éric*

*Imprimé par nos soins.*

*Ne pas jeter sur la voie publique.*



*Chers Marcellinois, Chères Marcellinoises,*

*Ce journal paraît dans une période incluse entre deux événements majeurs qui ponctuent la vie de notre pays, la commémoration de l'armistice du 11 Novembre et Noël.*

*Le premier est là pour nous rappeler des événements encore plus terribles que ceux que nous vivons aujourd'hui et qui se sont produits dans un passé pas si lointain.*

*14/18 a pris 3 enfants de notre village, 3 parmi des milliers, agriculteurs, instituteurs, des jeunes gens qui n'avaient pas demandé de vivre l'enfer des tranchées, mais dont le sacrifice a forgé la société du vingtième siècle et les hommes et femmes que nous sommes.*

*C'est pour cela qu'il est juste que le conseil municipal et tous ceux qui le désirent les honorent chaque année (même si cette année la commémoration s'est passée en comité réduit).*

*Alors oui, nous vivons des moments pénibles et les statistiques sur le moral des Français sont réellement navrantes.*

*Pourtant, je voudrais évoquer ici le second événement qui écarquille les yeux des enfants, et ceux de mes « 3 Christèle », ma femme, notre secrétaire de mairie, et notre responsable du restaurant scolaire ..... Noël !*

*Oui, ce virus a changé notre vie sociale mais comme se plaisait à le dire Pascal (pas Gérard notre cantonnier, même si je le trouve souvent philosophe), l'autre, « nous sommes des roseaux pensants », fragiles face au virus, mais capables de comprendre et résoudre. Gageons que notre intelligence collective trouvera bientôt des solutions.*

*Alors aujourd'hui, même si ce mot a une connotation inquiétante, soyons positifs.*

*Avec ferveur et enthousiasme, l'équipe de rédaction du journal a écrit les articles qui suivent. Chacun d'eux mérite votre attention.*

*Avec candeur et gentillesse, les enfants au centre de loisirs ont écrit à nos aînés, je compte sur ces derniers pour leur répondre, je remercie au passage la formidable énergie des animateurs qui ont accompagné ces belles initiatives*

*Avec douceur et professionnalisme, nos deux professeures des écoles, malgré les contraintes du port du masque ont appris à nos enfants la formidable aventure de la communication et du vivre ensemble.*

*Sans le facteur, les élus porteront à domicile à ces mêmes aînés les colis de fin d'année.*

*Tout cela est porteur d'espoir et pendant que la bûche crépite dans l'âtre et que ces douces odeurs de cheminée embaument la nappe blanche sur laquelle Mamie (en comité restreint) posera les 13 desserts ; permettez-moi au nom de toute l'équipe municipale, élus et employés, de vous souhaiter UN JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE. \**

*A l'an què ven, Si s'ian pas mai (espero) Què s'ian pas men*

*\*Pour ceux qui n'aiment pas les desserts ou qui ont une clim réversible ça marche aussi.*

*Gérard RAINERI*

## ***SENSIBILISATION AU GASPILLAGE.***

*"Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas."*

*Le gouvernement nous sensibilise sur le nombre de déchets fabriqués par an et par français.*

*Mais qu'en est-il à l'échelle d'une cantine ?*

*Les enfants scolarisés à Saint Marcellin-lès-Vaison et Crestet se sont posés la question.*

*Si nous gaspillons nous créons des déchets qui devront être triés quand cela est possible ou enfouis ou incinérés.*

*Mais si chacun fait un effort de goûter ou prendre le temps de savoir comment il a faim en passant à table, nous pouvons réduire la quantité d'aliments qui pourrait se retrouver dans la poubelle.*

*Afin de rendre cela ludique, tous les midis les enfants défient le monstre à gaspillage. Ici, l'idée n'est en aucun cas de forcer les enfants mais d'inciter chacun à goûter car les goûts peuvent changer à tout moment. Les saveurs de la cantine peuvent être différentes de celles connues à la maison.*

*Chacun est libre de ne pas aimer certains aliments.*

*Ce monstre grossit quand les enfants jettent le contenu de leurs assiettes mais lorsqu'un enfant fait l'effort de goûter ou manger ce qui l'a demandé le monstre rétrécit.*

*A la fin de chaque période (de vacances à vacances), nous regardons si le monstre a dépassé ou non le quota prédéfini (3kg500 par semaine). Si le défi est remporté les enfants ont le droit de choisir un repas joker par vote.*

*Sur la photo nous pouvons voir que les enfants ont remporté le défi lors de la première période et que le repas choisi était hamburgers frites.*





## ***NOUVEL AMÉNAGEMENT POUR RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE***

*Non ce n'est pas un nouveau restaurant mais bien la cantine des cm1 cm2. La cantine du cycle 3 étant petite en superficie, il a été choisi d'installer la salle de restauration dans la salle des fêtes de Crestet où chaque enfant peut s'imaginer au restaurant en tête à tête avec le copain de son choix.*

*Juste la rue à traverser et nous voilà dans un espace qui permet aux enfants de se restaurer en toute sécurité avant d'aller jouer et laisser les petites mains désinfectées afin de respecter le protocole sanitaire.*

*Pour les enfants des autres cycles, les meubles de la cantine qui servent également au périscolaire du matin et du soir ont été déménagés pour offrir un espace plus aéré, où maternelles et élémentaires ont chacun un espace bien défini.*



### ***TRAVAIL COLLECTIF POUR UNE JOLIE CANTINE.***

*S'approprier les lieux est important pour bien se sentir dans un espace.*

*C'est tout naturellement que les enfants du cycle 3 ont exprimé l'envie de refaire la déco de la salle de restaurant afin d'avoir un espace qui leur ressemble.*

*Une œuvre collective a été choisie à la place de 18 œuvres personnelles. Cela permet de travailler encore et toujours sur le vivre ensemble et le travail d'équipe, deux grands axes défendus par l'équipe du périscolaire.*



## *LES LUTINS DE LA GARDERIE*

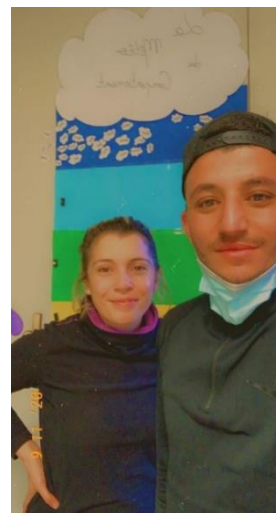
*Avec les fêtes de fin d'année, les enfants sont encore plus motivés par les projets. Cette année, nous vous promettons pleins de surprises mais pour l'instant nous ne pouvons pas vous en dire plus ...chut !*

*Mais les petits lutins n'oublieront personnes. Tous seront gâtés, les familles, les enfants et nos anciens ...surprises en cours de fabrication !*

*Les enfants sont encadrés sur les temps périscolaires du matin et du soir par deux animateurs intercommunaux.*

*Ils sont également présents sur le temps méridien soutenus par deux animateurs intercommunaux (volants) intervenants que sur ce temps spécifique.*

*Rachid El Yousfi  
et  
Mélaine Bussi*



## *L'école de l'Adret, l'école du village*

*Jeudi 15 octobre - sortie en Avignon pour la classe de cycle 2*

*La classe des CP, CE1 et CE2 est inscrite cette année à un projet intitulé « 3 jours, 3 lieux, 1 carnet de voyage », proposé et financé en partie par la DAAC (Délégation Académique des Arts et de la Culture). Dans ce cadre-là, les 13 élèves de la classe ont profité d'une sortie aux musées en Avignon, le jeudi 15 octobre. La matinée était consacrée à la visite de la Collection Lambert. Et l'après-midi, ils ont découvert la jolie exposition du peintre Jean-Marie Fage, natif de la région. Au fil des œuvres, les élèves ont fabriqué des petits objets graphiques qu'ils ont gardés précieusement afin de compléter chaque sortie prévue dans ce projet. Tous ces éléments collectés au fil du parcours seront organisés sous forme d'un carnet de voyage, trace du parcours artistique de chacun. Merci aux parents accompagnateurs et au chauffeur du bus qui nous a conduits en toute tranquillité. La journée s'est très bien déroulée. Les élèves se sont régalés.*





*Vendredi 4 décembre - préparation de Noël pour la classe de cycle 1*

*Les 22 élèves de la classe de maternelle sont en plein préparatif de Noël. Ils ont réalisé ce jour la décoration du sapin de Noël offert par la Mairie. Plusieurs projets créatifs sont en cours de fabrication.*



*Les enseignantes et toute l'équipe pédagogique de l'école remercient chaleureusement la Mairie du village pour le cadeau qui leur a été remis en mains propres par Monsieur Le Maire ce jeudi 3 décembre.*

*Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.*

*Bonne santé à tous !*

# Civil

*Nous sommes heureux de vous annoncer le mariage de  
Francys Ruiz Lara et Gabriel Noly  
Le samedi 05 décembre 2020*



*La municipalité a offert à nos premières naissances de 2020 un  
peignoir de bain aux emblèmes de notre village.*





## *Quelques mots des Vendanges 2020....*

*En cette année 2020, les vendanges se sont plutôt bien passées. Malgré un peu de pluie les premiers jours, le raisin a manqué d'eau et bien que de très bonne qualité, les grappes présentes sur les ceps ont manqué de poids.*

*Cela n'a pas altéré la qualité du futur millésime qui s'annonce très bon.*

*A noter que sur la commune un viticulteur (Mr COUDERC Jean-Pierre) est en 2ème année de conversion bio et que d'autres vont bientôt passer en HVE (Haute Valeur Environnementale).*

*Nicolas Barnier*



## Quelques recettes....



### *Verrines de butternut, bacon et comté*

*Ingrédients pour 5 verrines :*

- 300 gr de butternut
- 1/2 pomme de terre
- 250 ml d'eau et 100 ml de lait
- 1 échalote
- 1 cuillère à soupe d'huile d'olive
- 1/2 orange non traitée
- 1/2 cube de bouillon de volaille
- 2 tranches fines de bacon
- Quelques copeaux de comté
- Paprika en poudre, facultatif

*Faire rissoler l'échalote et le zeste de l'orange dans l'huile d'olive. Ajouter le butternut coupé en morceaux (on peut garder la peau), le cube de volaille, le jus de l'orange, l'eau et le lait, cuire 25 minutes. Pendant ce temps poêler le bacon coupé en lanière. Mixer le velouté, rectifier l'assaisonnement si nécessaire et servir en verrine parsemé de comté et de morceaux de bacon frit. Une pincée de paprika pour finir.*



# Mendiants provençaux



## Les ingrédients :

- 1 tablette de 200 g de chocolat noir
- 50 g d'amandes émondées
- 50 g de cerneaux de noix
- 50 g de noisettes décortiquées
- 2 cuillères à soupe de baies de goji séchées
- 2 cuillères à soupe de raisins secs
- Quelques tranches d'écorces d'oranges confites

*Faites fondre le chocolat au bain-marie ou au micro-ondes.*

*Sur une feuille de papier sulfurisé, déposez des petits tas de chocolat fondu et aplatissez-les légèrement de façon à faire des fins palets.*

*Coupez les écorces d'oranges confites en dés.*

*Répartissez harmonieusement les fruits secs, les baies de goji et les dés d'orange confites. Pressez-les légèrement si besoin pour s'assurer qu'ils adhèrent bien au chocolat.*

*Placez vos mendiants minimum 1 heure au réfrigérateur.*

# Commemoration du 11 novembre



Une journée assez triste due au confinement, le nombre de personnes conviées à cette manifestation a été réduit, une cérémonie écourtée avec seulement la lettre écrite par Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, lu par M. Le Maire.

L'ancien et le nouveau Maire ont déposé ensemble une gerbe.

Une Minute de silence a été respectée après l'annonce de tous nos militaires tombés pour la France à travers le monde depuis le début de l'année.

Nous remercions Mme Sophie RIGAUT, conseillère départementale ainsi que les associations d'anciens combattants.





## ***Rappel sur Les 3 Personnes Mortes pour La France***

*Lors de la première Guerre Mondiale Mobilisation Générale 01/08/1914*

**GOURRET Augustin Firmin** - Instituteur à Saint-Marcellin-lès-Vaison en 1912.

*Instituteur à Suzette en 1905 / Instituteur et adjoint au Maire de Ste Cécile les Vignes en 1911 / 1 fille Paulette sans postérité connue née à Sainte-Cécile-Les-Vignes en 1911 - décédée à Beaumes-de-Venise en 2009 et inhumée à Suzette.*

*Né le 28-09-1885 MORMOIRON (84 - Vaucluse, France) / Mort pour la France le 16-11-1914 (RUPT-DEVANT-SAINT-MIHIEL - Bois de Malimbois, 55 - Meuse, France) / 29 ans, 1 mois et 18 jours au cours de la Bataille de la Marne.*

*Soldat de 2e classe / Unité 58e régiment d'infanterie (58e RI) / Classe 1905 / Bureau de recrutement Avignon (84) / Matricule au recrutement 1488 / **Mort pour la France** / Lieu de transcription du décès Saint-Marcellin-lès-Vaison (84 - Vaucluse, France) le 06-08-1919 - Nota : le 58e RI a subi une perte de 1608 soldats.*

**GUINTRAND Louis Auguste Blaïze** - Cultivateur / Fils de GUINTRAND Laurent Xavier et BRUSSET Marie-Louise, apparenté notamment à Mme Agnès VERTU.

*Né le 11-04-1895 SAINT-MARCELLIN-LÈS-VAISON (84 - Vaucluse, France) / **Mort pour la France** le 17-04-1917 (CRAONE - Bois de Beaumaraïs (fiche matricule) ou Bois de Chevreux (mémoire des hommes), 02 - Aisne, France) / 22 ans, 3 jours*

*Chasseur / Unité 6<sup>e</sup> Bataillon Alpin de Chasseur Alpin (6 BCA) / Classe 1915 / Bureau de recrutement Avignon (84) / Matricule au recrutement 398.*

*Blessé deux fois : 20/07/1915 en Alsace dans la vallée de Munster à Reichsackerkopf et 05/09/1916 dans la Somme*

*Lieu de transcription du décès Saint-Marcellin-lès-Vaison (84 - Vaucluse, France) le 16-07-1917 - Nota : le 6e bataillon de chasseurs Alpains a subi une perte de 1518 chasseurs*

**LONG Henri Albert** - Cultivateur (propriétaire à ST MARCELLIN d'une maison sise Les Chênes Verts Combe Frigaoule / descendance sur ST MARCELLIN-LÈS-VAISON famille TARDIEU)

Né le 15-07-1871 à SAINT-AUBAN-SUR-L'OUVÈZE (26 DRÔME, France) / Mort le 25-10-1918 (ST-MARCELLIN-LÈS-VAISON, Vaucluse, France) / 47 ans, 3 mois et 10 jours / de maladie congestion pulmonaire après avoir été gazé

Soldat 2<sup>e</sup> classe / Unité 58<sup>e</sup> régiment d'infanterie (58<sup>e</sup> RI) / Classe 1891 / Bureau de recrutement Montélimar (26) / Matricule au recrutement 470

Détaché Agricole catégorie A le 10-11-1917

Merci à Mr BOLLE Erick pour cet article.

La municipalité est à la recherche de photos et de documents concernant nos morts pour la France pour enrichir nos archives, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.





## *Colis de Noël à nos aînés*



Cette année encore la Municipalité a décidé de gâter nos aînés avec ce colis de chez « Gourmets en Provence » implanté à Valréas comprenant divers produits locaux qui seront réveiller leurs papilles :

*Caviar d'aubergine aux olives noires des Baronnies*  
*Bloc de foie gras de canard*  
*Emietté de confit de canard aux pommes de terre boulangère*  
*Pain d'épices au miel*  
*Calisson de Saint Rémy « Le Petit Duc »*  
*Côtes du Rhône Vinsobres rouge*  
*Un sachet de lavandin, le tout dans une valisette cadeau*

En raison de la crise sanitaire actuelle, les colis seront portés chez les bénéficiaires par les élus municipaux en décembre. Les enfants du R.P.I. fréquentant la garderie ont confectionné les cartes de vœux qui accompagnent les colis.



## *Association de chasse*

*La société de chasse a été comme tout à chacun impactée par la crise sanitaire liée au Corona virus, à laquelle s'est ajoutée l'épidémie de grippe aviaire.*

*Au-delà de la pratique de la chasse nettement perturbée, certains lâchers de repeuplement n'ont pu être réalisés et la société n'a pu organiser au printemps/été 2020, ni le loto ni le repas convivial sur la place du village.*

*L'année se termine et j'espère que les fêtes se dérouleront le mieux possible pour l'ensemble des marcellinois. En espérant que nous pourrons nous retrouver l'été prochain pour nos festivités et passer un chaleureux moment ensemble. Moment qui nous tient tant à cœur car il nous permet de vous communiquer notre passion et notre amour de la nature.*

*Bien à vous.*

*Damien Pascal  
Président de la société de chasse.*







*La municipalité tient à remercier toutes les personnes extérieures au conseil municipal qui participent activement à notre gazette comme : la directrice du centre de loisirs « le chat botté », l'équipe d'animateurs de St Marcellin Crestet, les maîtresses de St Marcellin et la maman de Timoteï élève de CE2 qui a confectionné des masques pour les enfants scolarisés à l'école de St Marcellin.*



## COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2020

Présents : BARNOUIN Karina, RAINERI Gérard, MORALES David, ABELY Michel, BOLLE Erick, COLIN Hubert, DUTFOY Guillaume, MARCHWACKI Eric, REYNAUD Yohan.

Pouvoir : Madame POYOL Julie à Monsieur MARCHWACKI Eric.

Absent : Monsieur COLIN Patrick

Secrétaire de séance : Madame BARNOUIN Karina

M. le Maire, Gérard RAINERI, ouvre la séance à 18H45. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020.

### 1/ Travaux 2021 :

La commission « travaux » s'est réunie le jeudi 24 septembre. Lecture des projets pour 2021 :

- Etude du projet d'un café restaurant, salle polyvalente, place de la mairie, avec la participation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE Vaucluse).
- Sécurisation divers chemins
- Réfection de la voirie du chemin des Chênes Verts (100 mètres d'enrobé en 3 mètres de largeur),
- Enfouissement ligne électrique chemin du Puits, travaux réalisés par le Syndicat d'Energie Vauclusien (SEV)
- Aménagement du parvis de la chapelle,
- Divers travaux de fonctionnement : entretien des fossés et valats, taille d'un platane aux Granges de Fer

Des devis seront sollicités afin de préparer le budget 2021 et de prioriser les travaux.

Vote pour à l'unanimité.

Le Point d'Apport Volontaire (PAV) aux Granges de Fer sera réalisé en 2022.

Au préalable, une étude d'aménagement de la place sera réalisée permettant ainsi une vision d'ensemble.

Au chemin du Puits, des ralentisseurs ont été demandés, reportés ultérieurement.

### 2/ Plan Local d'Urbanisme : débat sur les orientations

La commission « urbanisme » s'est rassemblée le lundi 21 septembre pour débattre sur le projet du plan local d'urbanisme (PLU). Le PLU est le principal document de planification du village en matière d'urbanisme.

M. le Maire rappelle que l'assainissement collectif est un préalable à la constructibilité d'un terrain. Or il s'avère que le chemin de la Chapelle n'est pas doté d'un réseau d'assainissement collectif. De plus, la voirie est trop étroite pour une éventuelle intervention des services de secours.

Sur un plan financier, il serait plus judicieux d'ouvrir à la constructibilité des terrains dans le bourg et déjà raccordés à la station d'épuration.

De ce fait, il propose d'inscrire en zone non-urbanisée le chemin de la Chapelle et d'ouvrir en zone urbanisée deux parcelles au quartier de la Tuilière (assainissement existant, voirie en bon état). A proximité du village, un habitat dense pourrait être projeté et un habitat plus espacé sur la partie résidentielle de la Tuilière.

A l'issue de la réunion, M le Maire a contacté le bureau d'études « Latitude » en charge du PLU du village. Le coût supplémentaire est estimé à 14 575€ HT (reprise du Projet d'Aménagement et de Développement Durable PADD, reprise des OAP et du projet réglementaire, mise à jour de l'évaluation environnementales, constitution du dossier d'arrêt, assistance à la nouvelle consultation des Personnes Publiques Associées ((PPA)), préparation des réunions).

Des prestations optionnelles pourront être facturées, à savoir :

Réunion supplémentaire : 600€ - Assistance saisine : 600€ - Notice enquête publique : 600€

Dossier papier PLU : 260€ - Orientations d'Aménagement et de Programmation OAP : 900€

Dossier Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels et Forestiers : 1 200€

Après réflexion, le conseil municipal souhaite au regard des enjeux, reporter cette question à une autre séance du conseil et sollicite une note explicative.

### 3/ Vote des subventions aux associations et assainissement :

- Réception d'un courriel émanant de l'Association des Maires de Vaucluse, suite à la double explosion dans le port de Beyrouth, l'association ACTED collecte des fonds. Vote contre à l'unanimité.
- Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) nous sollicite pour l'obtention d'une aide sous forme d'adhésion pour un montant de 50€. Aide accordée en 2018 et 2019. Vote contre à l'unanimité.
- Afin de financer l'intervention d'un technicien à la station d'épuration, il convient d'attribuer une subvention communale de 1 000€ au budget assainissement. Vote pour à l'unanimité.
- Lecture du courrier de l'Association des Maires de Vaucluse concernant les inondations dans les Alpes Maritimes. L'assemblée propose d'aider financièrement un village sinistré d'une population équivalente à la nôtre, à hauteur de 1 000€. Vote pour à l'unanimité.

### 4/ Décision modificative :

Il convient d'ouvrir les crédits nécessaires pour mandater le prestataire en charge de la station d'épuration  
Imputation budgétaire : 618 Dépenses 1000€ 747 recettes : 1000€. Vote pour à l'unanimité.

### 5/ Convention de fermeture et d'entretien des passages à gué lors des intempéries :

M. le Maire a rencontré le technicien de Vaison afin d'élaborer une convention dont l'objectif est d'assurer au mieux la sécurité des riverains des passages à gué, en cas d'intempérie. Les quatre barrières seront fermées et ré-ouvertes par les services techniques de la ville de Vaison. Lecture de la convention. Vote pour à l'unanimité

### 6/ Défense extérieure contre l'incendie :

La Préfecture de Vaucluse nous rappelle que l'entretien et le bon fonctionnement des points d'eau incendie (PIE) sont de la responsabilité du Maire. Nous disposons de huit PIE et nous devons procéder annuellement au contrôle technique. A l'issue, un rapport est transmis au service départemental de secours et d'incendie (SDIS). M. le Maire souhaite déléguer cette compétence à un tiers. Vote pour à l'unanimité.

### 7/ Modification des horaires d'accueil du public de la mairie :

M. le Maire souhaite que la mairie soit fermée au public les lundis à compter du 2 novembre 2020 afin que la secrétaire dispose d'une journée sans être interrompue dans ses diverses tâches. Vote pour à l'unanimité.

### 8/ Désignation du délégué « collège des élus » au CNAS (Caisse Nationale de l'Action Sociale) :

M. le Maire représentera les agents municipaux et la mairie lors de l'assemblée annuelle.

### 9/ Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – désignation d'un élu par secteur géographique :

Dans le cadre de la mise à jour du PCS, M. le Maire propose que la diffusion de l'information, en cas de catastrophe naturelle, soit réalisée par un élu en charge de son quartier, à savoir :

| NOMS ELUS        | QUARTIER                                                                                |
|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| RAINERI Gérard   | Chemins des Grandes Terres et des Crêtes                                                |
| BARNOUIN Karina  | Avenue de Provence et avenue Granges de Fer                                             |
| MORALES David    | Chemin de Taulignan, chemin du Castellas, chemin du Puits et impasse des Mas des Vignes |
| POYOL Julie      | Rue Léopold Roux                                                                        |
| ABELY Michel     | Les Grès                                                                                |
| BOLLE Erick      | Chemin Combe Frigaoule et chemin des Chênes Verts                                       |
| COLIN Hubert     | Chemin de l'Ousièrre, chemin Rochedouble et La Ramade                                   |
| COLIN Patrick    | Chemin de la Tuilière                                                                   |
| DUTFOY Guillaume | Chemin des Pinèdes                                                                      |
| MARCHWACKI Eric  | Chemin de La Chapelle                                                                   |
| REYNAUD Yohan    | Rue de la Magdelaine et avenue de l'Ouvèze                                              |

Lors de la prochaine gazette, les villageois seront invités à retourner un coupon-réponse où ils pourront inscrire leurs coordonnées téléphoniques (mobile). En cas d'intempérie, ils recevront un message (SMS) de l'élu.



10/ Colis de fin d'année pour nos aînés :

Mesdames BARNOUIN et POYOL ont procédé au choix du fournisseur pour le colis. L'entreprise « Gourmets de Provence » a été choisie pour un montant de 1 380.00€ TTC. Cependant, il convient de revoir le mode de distribution afin de respecter les consignes sanitaires (covid-19). Les colis seront livrés au domicile des intéressés par les élus, durant les semaines 50 et 51.

| NOMS ELUS                      | QUARTIER                                                                                                                                         |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| RAINERI Gérard                 | Chemins Grandes Terres, des Crêtes et l'Ousièze                                                                                                  |
| BARNOUIN Karina et POYOL Julie | Chemins : Rochedouble, Castellas, Taulignan, La Chapelle, Chênes Verts, La Tuilière, rue de la Magdelaine avenues Provence et des Granges de Fer |
| MORALES David et COLIN Hubert  | Chemin du Puits                                                                                                                                  |
| REYNAUD Yohan                  | Avenue de l'Ouvèze                                                                                                                               |

11/ Organisation de la commémoration de l'armistice 1918 :

Les associations patriotiques, villageois et élus seront attendus directement au Monument aux Morts du village à 09h00. Exceptionnellement, la cérémonie ne sera pas suivie d'une collation (covid-19).

12/ Décisions du Maire :

Vu la délibération du conseil municipal déléguant au Maire la compétence d'attribution des marchés inférieurs à 5 000€ HT, il convient d'informer l'assemblée des devis validés.

- Aménagement de la cuisine de l'école, chantier réalisé par ACCORD BOIS d'un montant de 4 200€ HT.
- Rideaux occultants de l'école, auprès de la Bergerie des Tissus, pour un montant de 1 455.33€ HT.

7/ Questions diverses :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

\*\*\*\*\*

*L'accueil de la mairie sera fermé les jeudis 24 et 31 décembre 2020.  
Merci de votre compréhension*

[www.st-marcellin-vaizon.fr](http://www.st-marcellin-vaizon.fr)

Présents : BARNOUIN Karina, POYOL Julie, RAINERI Gérard, MORALES David, ABELY Michel, BOLLE Erick, COLIN Hubert, COLIN Patrick, DUTFOY Guillaume, MARCHWACKI Eric.

Pouvoir : Monsieur Yohan REYNAUD à Mme Karina BARNOUIN.

Secrétaire de séance : Madame BARNOUIN Karina

M. le Maire, Gérard RAINERI, ouvre la séance à 18H30. Approbation du compte-rendu de la séance du 08 octobre 2020.

1/ Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Sollicité lors de la dernière séance du conseil, M le Maire apporte des précisions sur l'élaboration du PLU réalisée par l'ancienne mandature. Cartes à l'appui, il explique les tenants et aboutissants du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) voté en 2017.

Après un tour de table, M. le Maire informe que la dernière étape pour finaliser le PLU est l'enquête publique qui aura lieu normalement en 2021.

2/ Transfert des compétences de PLU, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale vers la Communauté de communes Vaison Ventoux (CCVV) :

Suite à l'application de la loi ALUR (loi « Accès au Logement et Urbanisme Rénové), les élus ont voté contre le transfert de la compétence en matière de PLU à l'intercommunalité CCVV en 2017. La loi organise un nouveau transfert selon les mêmes modalités. M. le Maire propose de s'opposer au transfert de compétences afin de conserver l'exercice et de finaliser notre PLU.

Vote pour à l'unanimité du refus de transfert des compétences de PLU.

3/ Opposition au transfert à la CCVV au 1<sup>er</sup> janvier 2021 de la compétence eau potable et de la compétence assainissement collectif des eaux usées :

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. M. le Maire rappelle aux conseillers que la loi NOTRe prévoyait le transfert obligatoire aux intercommunalités des compétences en eau potable et assainissement, au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Il propose de conserver l'exercice de cette compétence au sein de la commune et d'adopter une délibération de refus de transfert automatique à la Communauté de Communes Vaison Ventoux.

Vote pour à l'unanimité du refus de transfert des deux compétences, eau potable et eaux usées.

4/ Projets travaux 2021 :

Voirie : réfection de la chaussée chemin des Chênes Verts, installation d'un ralentisseur chemin de Taulignan et place Granges de Fer. Lancement d'une consultation d'entreprises (3) : vote pour à l'unanimité.

Poursuivant la séance, les premiers croquis de la salle plurivalente sont projetés sur l'écran. Cette salle sera utilisée pour les écoles dans le cadre de la motricité des enfants, pour les élus et les villageois comme salle du conseil municipal (élections, mariages, manifestations culturelles...), sans oublier le tissu associatif : réunions et activités. A partir des contraintes du site et des besoins exprimés, plusieurs hypothèses ont été approchées qui ont permis de mûrir le projet. Il est envisagé :

- Construction d'un bâtiment sur la restanque du terrain de sports avec :
  - o En entresol l'atelier technique
  - o En rez de restanque la salle plurivalente
  - o Au niveau place, l'extension de la mairie et une esplanade
- Le bistrot de pays (dans l'actuelle salle du conseil)
  - o Installation de la salle de restaurant et épicerie du bistrot
  - o Réhabilitation de la vieille buvette pour y aménager la cuisine
  - o Installation partielle de la terrasse du bistrot sur l'esplanade

M. le Maire et ses adjoints rencontreront début 2021 Madame la comptable du Trésor Public de Vaison-la-Romaine ainsi que divers partenaires financiers afin de réaliser un budget prévisionnel. Pour finir, M. le Maire informe les élus que l'Etat met en place un plan de relance économique pour soutenir au mieux les collectivités dans leurs divers projets d'investissement.

M. COLIN Patrick quitte la séance.

#### 5/ Convention de fermeture et d'entretien des passages à gué lors des intempéries :

Des modifications sémantiques ont été apportées par la ville de Vaison de ce fait il convient de délibérer à nouveau sur la convention. Vote pour à l'unanimité.

#### 6/ Action Sociale :

Mme BARNOUIN Karina, 1<sup>ère</sup> adjointe en charge des affaires sociales, présente un dossier d'aide sociale. Une famille monoparentale rencontre des difficultés financières. La commission propose la prise en charge du coût du centre de loisirs et de la cantine de janvier à juillet 2021. L'intéressé devra fournir à nouveau ses justificatifs de ressources en septembre pour une nouvelle étude. Vote pour à l'unanimité.

#### 7/ Référent ambroisie :

La Préfecture de Vaucluse nous informe que le Vaucluse est le département le plus touché en région PACA par l'ambroisie (plante toxique envahissante nuisible). Il apparaît nécessaire de mettre en place des moyens de lutte et de désigner un référent communal. M. MORALES David, 2<sup>ème</sup> adjoint, est volontaire pour cette mission.

#### 8/ Décisions du Maire :

| Fournisseurs           | Opérations                      | Montants HT           |
|------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| CAUE                   | Accompagnement maître d'ouvrage | 1 800.00€             |
| PASCAL D<br>paysagiste | Clôture aire de jeux            | 2 300.00€             |
| PASCAL D<br>paysagiste | Barrières et terrassement       | 1 700.00€             |
| SIGNALS                | Panneaux de signalisation       | 907.10€               |
| SAUR                   | Réseau eau potable av Provence  | 843.84                |
| NEOPSE                 | Création internet               | 620.00                |
| SMMI                   | Convention poteaux incendie     | 1104.00€ durée 03 ans |

#### 9/ Questions diverses :

Retour des réunions SEV (syndicat d'électrification vauclusien) par M BOLLE Erick, il a demandé au syndicat le changement de deux coffrets électriques et la poursuite de l'enfouissement des réseaux chemin du Puits.

M. MORALES David, 2<sup>ème</sup> adjoint, indique que nous changerons d'hébergeur pour le site de la commune afin de gagner en lisibilité et attractivité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.



Rendez-vous sur le site de la CCVV pour tout savoir sur le « Click and Collect »



Click &  
VaisonVentoux  
VOS VITRINES EN LIGNE

# VOS ACHATS DE NOËL EN 1 CLIC

Cette année, relevez le défi :  
dénichez tous vos cadeaux en  
cliquant chez nos commerçants.

ON TROUVE TOUT  
EN VAISON VENTOUX !



<https://click.vaison-ventoux.fr>



VAISON-LA-ROMAINE, BRANTES, BUISSON, CAMARNE, CRESTET, ENTRECHAUX, FAUCON, HOLLANDS-SUR-OUVÈZE, PUYMÉRIS, RASTEAU, ROAUX, SABLET, SAVOILLAND, GÉGUYET, ST-LÉGER-CU-VENTOUX, ST-PANCELLIN-LÈS-VAISON, ST-MORIAN-EN-VEVNOIS, ST-ROMAN-DE-MALLEGARDE, VELEDREU.

# Info pratique

## Coupon-réponse

Noms : \_\_\_\_\_

Téléphone (mobile) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**IMPORTANT** : Veuillez retourner le coupon-réponse si vous êtes intéressés pour vous inscrire sur la base de données qui sert à vous prévenir en cas d'une alerte concernant notre commune, vous recevrez un message (SMS) de l'élu vous expliquant la marche à suivre.



### Coronavirus :

#### Ce qu'il faut savoir et quel comportement adopter ?

Face aux infections respiratoires, il des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- Se laver les mains régulièrement. Tousser ou éternuer dans son coude.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.
- Se saluer, ne pas se serrer la main et éviter les embrassades.



### CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

### LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

#### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

Lavez-vous très régulièrement les mains.

Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir.

Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le.

Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.

#### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes

- 1m

#### QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre

Fatigue

Toux et maux de gorge

Gêne respiratoire

Maux de tête

Courbatures

#### PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

##### STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif  
Freiner l'introduction du virus

##### STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif  
Limiter la propagation du virus

##### STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif  
Limiter les conséquences de la circulation du virus

##### STADE 4

Accompagnement du retour à la normale